



Secrétaire général

28 novembre 2014

Original : allemand/anglais/français

**ERRATUM n° 1
à la version imprimée du RID 2015**

Remarque : Toutes les corrections ont déjà été prises en compte dans l'édition en ligne du RID 2015.

Chapitre 1.4

1.4.2.1.1 [L'amendement dans la version anglaise ne s'applique pas au texte français.]

Chapitre 1.6

1.6.1.28 Remplacer « EN ISO/IEC 17020:2004 » par :
« EN ISO/CEI 17020:2004 ».

1.6.1.37 À la fin, remplacer « 1^{er} janvier 2018 » par :
« 31 décembre 2017 ».

Chapitre 1.8

1.8.6.4.1 Remplacer « EN ISO/IEC 17025:2005 » par :
« EN ISO/CEI 17025:2005 ».

1.8.7.1.2 [L'amendement dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]

Chapitre 3.2

Tableau A

No ONU	Colonne	Amendement
2212	(6)	Insérer : « 542 ».
2590	(6)	Supprimer : « 542 ».

Chapitre 3.2

Tableau B

[L'amendement dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]

Chapitre 4.1

4.1.4.1 [L'amendement dans la version anglaise ne s'applique pas au texte français.]

Chapitre 4.2

4.2.5.1.1 Au début de la deuxième phrase, remplacer « citerne amovibles » par :
« citernes mobiles ».

Chapitre 4.4 [L'amendement dans la version anglaise ne s'applique pas au texte français.]

Chapitre 5.2

5.2.1.7.5 Dans la phrase d'introduction, remplacer « 5.1.5.2.1, 6.4.22.1 à 6.4.22.4, 6.4.23.4 à 6.4.23.7 et 6.4.24.2 » par :
« 1.6.6.2.1, 5.1.5.2.1, 6.4.22.1 à 6.4.22.4 et 6.4.23.4 à 6.4.23.7 ».

Chapitre 6.2

6.2.2.2 [Les amendements dans la version anglaise ne s'applique pas au texte français.]

6.2.2.11 Dans les trois sous-paragraphes après le tableau, remplacer « EN ISO/IEC 17020:2004 » par :
« EN ISO/CEI 17020:2012 (sauf article 8.1.3) ».

6.2.3.6.1 Dans les deuxième, troisième et quatrième sous-paragraphes après le tableau, remplacer « EN ISO/IEC 17020:2004 » par :
« EN ISO/CEI 17020:2012 (sauf article 8.1.3) ».

Chapitre 6.7 Dans le Nota, remplacer « wagons avec citernes amovibles » par :
« citernes amovibles ».

Chapitre 6.8

6.8.2.4.6 Au deuxième tiret de l'antépénultième sous-paragraph, remplacer « EN ISO/IEC 17020:2004 » par :
« EN ISO/CEI 17020:2012 (sauf article 8.1.3) ».

6.8.4 c) et d) Dans les dispositions spéciales **TA 4** et **TT 9**, remplacer « EN ISO/IEC 17020:2004 » par :
« EN ISO/CEI 17020:2012 (sauf article 8.1.3) ».